

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Plast DP10 primer

FS2059

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 830/2015)

Date de préparation 03-janv.-2018

Date de révision : Sans objet

Numéro de révision: -

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Plast DP10 primer
Contient Methyl methacrylate; 2-hydroxyethyl methacrylate; Tetramethylene dimethacrylate

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Primaires
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
c/o DeLaval International AB	France: DeLaval snc
PO BOX 39	Omega Parc Bat. 5
147 21 Tumba	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Sweden	78997 Elancourt
Tel + 46 08-530 66 000	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:
+352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2. (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1. (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3. (H335)
Dangers physiques	Liquides inflammables. Catégorie 2. (H225)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
 - Ne pas fumer
 P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 P501 - Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales

Contient

Methyl methacrylate; 2-hydroxyethyl methacrylate; Tetramethylene dimethacrylate

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	% en poids	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH

Méthacrylate de méthyle	201-297-1	80-62-6	50 - 100	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) STOT SE 3 (H335) Flam. Liq. 2 (H225)	01-2119452498-28
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	212-782-2	868-77-9	10 - 25	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)	01-2119490169-29
Tetraméthylène diméthacrylate	218-218-1	2082-81-7	2 - 5	Skin Sens. 1 (H317)	01-2119967415-30
1,1'(p-tolylimino)dipropan-2-ol	254-075-1	38668-48-3	< 1	Acute Tox. 3 (H301) Aquatic Chronic 3 (H412)	01-2119980937-17
N,N-Diméthyl-p-toluidine	202-805-4	99-97-8	< 1	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT RE 2 (H373) Aquatic Chronic 3 (H412)	01-2119937766-23

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

contact oculaire

Laver abondamment à l'eau. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement au savon et à grande eau.

Ingestion

Boire beaucoup d'eau. Amener la personne à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

Effets retardés

Aucun(e) connu(e).

Effets d'une surexposition

Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Sable, Poudre d'extinction

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Eau. Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un équipement de protection respiratoire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Autres informations

Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Ne pas contaminer l'eau superficielle. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Mettre en place une ventilation adaptée. Ne PAS utiliser un jet d'eau. Ne pas rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation**

Mettre en place une ventilation adaptée. Ne pas inhaler l'aérosol. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Remarques générales en matière d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage**

Conserver bien fermé, au frais et au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Scénario d'exposition**

Sans objet

Autres lignes directrices

Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Eu	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Méthacrylate de méthyle 80-62-6			TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 410 mg/m ³	STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 210 mg/m ³ Peak: 100 ppm Peak: 420 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Méthacrylate de méthyle 80-62-6	TWA: 50 ppm	STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm	STEL: 410 mg/m ³ TWA: 205 mg/m ³	TWA: 10 ppm TWA: 42 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 210 mg/m ³	TWA: 25 ppm TWA: 102 mg/m ³ Skin
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Méthacrylate de méthyle 80-62-6	STEL: 100 ppm STEL: 420 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 210 mg/m ³	STEL: 100 ppm STEL: 420 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 210 mg/m ³	STEL: 300 mg/m ³ TWA: 100 mg/m ³	TWA: 25 ppm TWA: 100 mg/m ³	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle 868-77-9				TWA: 2 ppm TWA: 11 mg/m ³	

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

DNEL Dermal 13.67 mg/kg/d
DNEL Inhalation 210 mg/m³

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux**

lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau

Porter des gants/des vêtements de protection.

Protection des mains

Gants de protection, caoutchouc butyle, penetration time > 60 minutes Part3: Level 3, (EN 374)

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Type filter A.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État physique**

Liquide

Aspect

Blanc, Blanc cassé

Odeur

caractéristique

Seuil olfactif

Aucune information disponible

*Propriété***pH***Valeurs*

Aucune donnée disponible

Point/intervalle de fusion

Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition

101 °C

point d'éclair

10 °C

Taux d'évaporation

Aucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Sans objet

Limite supérieure d'explosivité

12.5 Vol %

Limite inférieure d'explosivité

2.1 Vol %

Pression de vapeur

38.7 hPa (20°C)

Densité de vapeur

Aucune information disponible

Hydrosolubilité

Non miscible à l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

Sans objet

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

Viscosité

100 mPas (20°C)

Propriétés explosives

N'est pas un explosif

Propriétés comburantes

Aucune information disponible

9.2. Autres informations**Densité**0,98 g/cm³ (20°)**Informations supplémentaires**

Ignition temperature: 430°C

Organic solvents: 0.0%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité**

Stable dans les conditions normales. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Possibilité de réactions dangereuses**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Alkali, Amines, Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Inhalation**

Irritant pour les voies respiratoires.

contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Contact avec la peau

Irritant pour la peau.

Ingestion

Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Méthacrylate de méthyle	8420 - 10000 mg/kg (Rat) = 7872 mg/kg (Rat)	5000 - 7500 mg/kg (Rabbit) > 5 g/kg (Rabbit)	= 7093 ppm (Rat) 4 h
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	= 5050 mg/kg (Rat)	> 3000 mg/kg (Rabbit)	
N,N-Diméthyl-p-toluidine	= 1650 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 1400 mg/m ³ (Rat) 4 h

irritation

Irritant pour la peau. Irritant pour les yeux.

Corrosivité

Aucune information disponible.

Sensibilisation

Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets mutagènes

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Effets cancérogènes

Aucun(e) connu(e).

Effets sur la reproduction

Aucun(e) connu(e)

Effets sur le développement

Aucun(e) connu(e)

STOT - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité****Effets écotoxicologiques**Ne permettez pas d'entrer dans l'approvisionnement en eau potable, eaux usées, ou le sol.
Eviter le rejet dans l'environnement.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Méthacrylate de méthyle	170: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	125.5 - 190.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 153.9 - 341.8: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 79: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 79: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 170 - 206: 96 h Lepomis		69: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

		macrochirus mg/L LC50 flow-through 326.4 - 426.9: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 243 - 275: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through		
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		213 - 242: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 227: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50		
N,N-Diméthyl-p-toluidine		42 - 50.5: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Méthacrylate de méthyle	0.7
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	0.47
N,N-Diméthyl-p-toluidine	2.81

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur
Emballages contaminés	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
No de déchet suivant le CED	07 02 08* Other still bottoms and reaction residues 15 01 10* Packaging containing residues of or contaminated by hazardous substances
Autres informations	Agent nettoyant acetone Ethyl Acetate solution

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	1866
14.2 Nom d'expédition	Resin solution
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Warning: Flammable liquid Danger code (Kemler): 33 EMS n°: F-E, S-E Aucune information disponible
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	
14.8 Informations supplémentaires	IMDG Limited quantities (LQ): 5L Excepted quantities (EQ): Code E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

ADR/RID

14.1 N° ONU	1866
14.2 Nom d'expédition	Resin solution
14.3 Classe de danger	3
Étiquettes ADR/RID	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Warning: Flammable liquids Danger code (Kemler): 33 EMS Number: F-E, S-E Stowage Category B Aucune information disponible
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	
14.8 Informations supplémentaires	Limited quantities (LQ): 5L Excepted quantities (EQ): Code: E2 - Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml - Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml Transport category: 2 Tunnel restriction code: D/E

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	1866
14.2 Nom d'expédition	Resin solution
14.3 Classe de danger	3; Label 3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible
14.8 Informations supplémentaires	-

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

WGK Classification

Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 830/2015 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS

All components are listed or exempted

Autres

Directive 2012/18/EU

Named dangerous substances - ANNEX I None of the ingredients are listed

Seveso category P5c FLAMMABLE LIQUIDS

Qualifying quantity (tonnes) for the application of lower-tier requirements 5,000 t

Qualifying quantity (tonnes) for the application of upper-tier requirements 50,000 t

REGULATION (EC) No 1907/2006 ANNEX XVII Conditions of restriction: 3

Technical instructions (air):

Class - Share in %

I : < or = 2,5

NK : - 50-100

*Légende***EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Key or legend to abbreviations and acronyms

Flam. Liq. 2: Flammable liquids – Category 2

Acute Tox. 3: Acute toxicity – Category 3

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation – Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation – Category 2

Skin Sens. 1: Skin sensitisation – Category 1

Skin Sens. 1B: Skin sensitisation – Category 1B

STOT SE 3: Specific target organ toxicity (single exposure) – Category 3

STOT RE 2: Specific target organ toxicity (repeated exposure) – Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - long-term aquatic hazard – Category 3

Principales références de la littérature et sources de donnéeswww.ChemADVISOR.com/**Date de préparation** 03-janv.-2018**Numéro de révision:** -**Remarque sur la révision****Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité.

Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité